

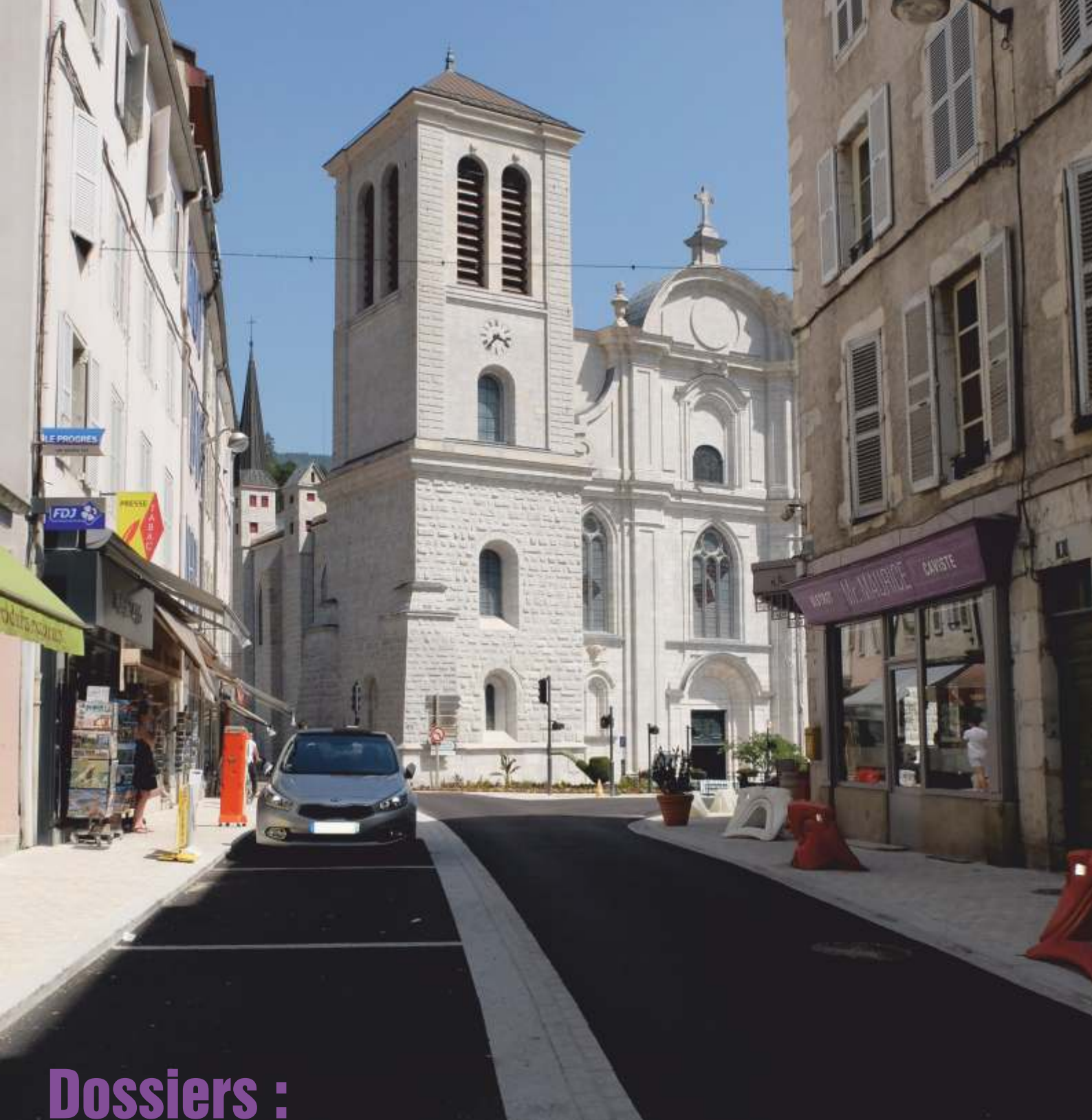
Saint-Claude mag

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-CLAUDE

www.saint-claude.fr

N°74 - Juillet / Août 2019

La Municipalité de Saint-Claude vous souhaite un bel été



Dossiers :

Requalification du cœur de ville

Pages 6 et 7

Animations estivales

Pages 8 et 9

IPêle-mêle



40 ans de partenariat entre Saint-Claude et Rottenburg am Neckar ont été célébrés par les Sanclaudiens et les Allemands, du 30 mai au 2 juin à Saint-Claude (cf. page 11)



Commémoration du 74^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.



© Daniel Bosio

La chanteuse Vitaa, en concert le mercredi 17 avril à Saint-Claude.



© Daniel Bosio

Jeanfi Janssens et son spectacle humoristique « Jeanfi décolle » a conquis le public du Palais des Sports, le vendredi 17 mai.



© L'Hebdo du Haut-Jura

Franc succès pour la première édition du Festival Inter'Nature du Haut-Jura, les 12, 13 et 14 avril derniers.



© L'Hebdo du Haut-Jura

Jean-Daniel Gagné, invité d'honneur, a présenté ses œuvres lors du Festival Inter'Nature du Haut-Jura.



Réception en l'honneur de Christophe Jeantet, ex-directeur adjoint des Services Techniques municipaux, qui a fait valoir ses droits à la retraite en mai.



Premier Café Contact de l'Emploi à Saint-Claude, jeudi 6 juin au bar Le Chabot.

- 3 Sommaire, Éditorial
- 4 Durant l'été...
- 5 Travaux et Information Jeunesse
- 6-7 Requalification du cœur de ville
- 8-9 Animations estivales
- 10 Santé
- 11 40 ans de partenariat avec Rottenburg, Libre expression
- 12 Rendez-vous culturels



Saint-Claude Mag
N°74 - Juillet / Août 2019
Hôtel de Ville - BP 123
39206 Saint-Claude Cedex
Tél. 03 84 41 42 43

www.saint-claude.fr

Directeur de la publication : Jean-Louis MILLET

Conception graphique : PC01.fr / FreshClic.fr

Couverture : Ville de Saint-Claude

Photos : Ville de Saint-Claude - DR

Impression : Estimprim

Imprimé sur papier certifié PEFC, imprimerie labellisée Imprim'Vert

Tirage 6 000 exemplaires

Dépôt légal à parution. ISSN 1268-7634



Chers Sanclaudiens,

Je dois, une fois de plus, vous parler de nos services hospitaliers. Lons-le-Saunier est descendu dans l'arène avec une crise sans précédent aux urgences. À ce rythme, ne va-t-il nous rester en état de marche que le CHU de Besançon ?

Les urgences de Lons-le-Saunier étant en difficulté, Saint-Claude récupère des patients lédoniens. L'hôpital d'Oyonnax, saturé lui aussi, ne pourra bientôt faire face aux arrivées des patients de Saint-Claude.

Rien ne fonctionne plus correctement nulle part. Dans notre hôpital, des accommodements permettent à certain(e)s praticien(ne)s de fonctionner comme ils le souhaitent, tandis que d'autres, parmi les meilleurs, sont remerciés comme des domestiques. C'est ainsi que le Docteur BOUKEZZATA, chirurgien orthopédiste, reconnu pour ses compétences et son extrême humanité, s'est vu limogé de l'hôpital sans ménagement. Il paraît que l'on court après les médecins en France ? Il faut croire que non, puisqu'on peut se passer des services d'un tel chirurgien qui ne demandait qu'à servir la population du Haut-Jura.

La Direction de l'établissement déplore par ailleurs les difficultés à recruter des infirmières et des aides-soignantes mais en même temps, elle propose des primes de départ à ces mêmes personnels pour les encourager à partir. Surréaliste !

Depuis un an, j'ai pris contact avec six cliniques pour qu'elles conduisent un projet de coopération avec notre hôpital. L'une d'entre elles a donné suite en travaillant sur l'organisation de prestations complémentaires au service de Périnatalité mis en place à la suite de la suppression de la Maternité. Malheureusement cela traîne, car pour avancer, il faut être deux. Non seulement l'hôpital public nous abandonne mais il ne manifeste pas un grand enthousiasme à ce que le privé vienne pallier les manques. Haut-Jurassiens, vous avez intérêt à rester en bonne santé. Pourtant, au-delà de certains états d'âmes, cela permettrait aussi le maintien, voire le retour de personnels locaux obligés de partir. Y a-t-on suffisamment pensé ?

Quant au cabinet médical éphémère, confronté à des embûches administratives, il devrait voir très prochainement le jour, pour le bien des Haut-Jurassiens dramatiquement privés de médecins traitants.

On a le sentiment aujourd'hui que toutes les mesures prises, les attitudes adoptées, n'ont plus rien à voir avec les impératifs de gestion ou de sécurité des soins proclamés à tour de bras. L'administration semble régler ses comptes avec les Haut-Jurassiens pour punir ceux qui ont l'outrecuidance de faire de la résistance que ce soit à la Mairie ou au Comité de soutien et tout cela sous l'œil satisfait de certains acteurs qui devraient être à la pointe du combat mais ont depuis longtemps rallié le camp adverse, trahissant les patients Haut-Jurassiens. On aimerait tant nous voir courber l'échine.

Qu'importe, le combat continue. J'ai fait appel de la décision du Tribunal administratif de Dijon refusant d'annuler la décision de fermeture de la Maternité. Je veux remercier à cet égard les cinq Communautés de communes du Haut-Jura qui ont décidé de financer la moitié des frais de justice engagés dans cette procédure et celle sur la Chirurgie, démontrant ainsi leur totale solidarité.

Pour terminer, la future Maison de Santé de Saint-Claude verra le jour d'ici un an. Mais dommage qu'elle ait été implantée loin du centre-ville, pénalisant ainsi les personnes les plus âgées, premières utilisatrices. Nous n'avons, hélas, pas été écoutés.

Mais les congés arrivent.
Bonnes vacances à vous tous.

Quant à nous, nous restons l'arme au pied pour défendre votre santé.

Jean-Louis MILLET



Opération tranquillité vacances



Durant toute l'année, et plus particulièrement en période estivale, la Police Municipale de Saint-Claude et la Brigade Territoriale de Gendarmerie Nationale proposent aux habitants de s'inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances.

Ce dispositif gratuit permet de partir plus sereinement en vacances. Une surveillance accrue est alors mise en place, des patrouilles effectuant régulièrement des passages autour des habitations et des commerces pendant l'absence de leurs propriétaires, ou locataires, afin de limiter les risques de cambriolage et de prévenir rapidement les personnes en cas d'effraction.

Pour s'inscrire, il est nécessaire de se déplacer au poste de Police Municipale, 8 rue du Collège, ou à la Brigade Territoriale de Gendarmerie Nationale de Saint-Claude, 26 bis avenue de la Gare, afin de

remplir une fiche de renseignements. Aucune demande par courrier ou par téléphone ne pourra être prise en considération.

Seules les demandes concernant des absences de sept jours consécutifs minimum seront prises en compte. Attention à bien avertir les services de Police Municipale et de Gendarmerie Nationale en cas de départ retardé, annulé, de retour anticipé ou si vous laissez vos clés à des tierces personnes.

Police municipale
Tél. 03 84 45 62 29

Tranquillité et civilité



Les beaux jours arrivent... les tondeuses aussi !

Pour la tranquillité de tous, la Municipalité vous rappelle les termes de la circulaire préfectorale du 13 mars 2012, fixant les horaires autorisés pour l'utilisation des outils de jardinage et de bricolage à moteur.

Vous pouvez utiliser vos tondeuses à gazon, taille-herbes, tronçonneuses ou autres outils « sonores » :
du lundi au samedi, de 8h à 12h et de 13h30 à 20h.

Les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.

Merci de respecter ces horaires.

Plan canicule

Dans le cadre du Plan canicule 2019, le Centre Communal d'Action Sociale met à disposition des personnes âgées, handicapées ou isolées, un registre nominatif et confidentiel, où elles peuvent d'ores et déjà s'inscrire.

En cas d'épisode caniculaire prolongé, une équipe d'intervention se chargera de prendre contact auprès des personnes inscrites et de leur rendre visite si besoin, pour s'assurer qu'elles vivent dans de bonnes conditions pour affronter les fortes chaleurs de l'été.

Pour s'inscrire, il suffit de contacter dès à présent le CCAS par téléphone au 03 84 41 42 52 ou de compléter le formulaire d'inscription disponible à la demande au CCAS : 1, rue Rosset à Saint-Claude.

Familles, voisins, amis peuvent également signaler des situations de personnes fragiles pendant la période estivale.



CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

No alcool sur le corps et sa famille

Ne pas boire d'alcool

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

Mais tenir les yeux ouverts les yeux

Demander pendant ces périodes ces conseils

Ne pas boire d'alcool

Éviter les efforts physiques

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 00 00 00 ou sur le site : www.solidarites-sante.gouv.fr

Bon à savoir :

■ La plateforme téléphonique d'information « *Canicule, fortes chaleurs* » fonctionne tous les jours, de 9h à 19h : contactez le 0800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe) afin d'obtenir des conseils.

■ Retrouvez l'intégralité des recommandations en cas de vague de chaleur sur le site du Ministère des Solidarités et de la Santé : www.solidarites-sante.gouv.fr

Fermeture des lacets de Septmoncel sur la RD 436 du 19 août au 6 septembre



Le Conseil départemental du Jura va entreprendre d'importants travaux de purge et de minage des falaises à l'été 2019 dans les lacets de Septmoncel.

La durée du chantier est de 77 jours, du 19 août à la Toussaint.

La route sera **totale**ment fermée à toute circulation, même **pédestre**, de Montbrillant à l'Évalide, du **lundi 19 août au vendredi 6 septembre inclus**, soit pendant une durée de trois semaines y compris les nuits et le week-end.

Les sentiers de randonnée entre Le Saut du Chien et le Flumen, ainsi que le canyon du Flumen seront également fermés.

Un passage alterné régulé par des feux tricolores sera mis en place à partir du 7 septembre.

Cela impactera les transports scolaires lors de la première semaine de la rentrée scolaire.

Projet scolaire en lien avec la requalification du centre-ville et l'étude de revitalisation

Entre le 28 mars et le 5 avril 2019, le Service Développement du territoire et Politique de la Ville a réalisé deux interventions dans chaque classe de 3^{ème} du Collège du Pré Saint-Sauveur sur leurs créneaux de géographie.

Le but de la première séance a été d'aborder avec eux le concept de revitalisation et les grandes fonctions d'un centre-ville (fonction identité, fonction économique, fonction habitat et fonction service), et ensuite de les questionner sur leurs ressentis par rapport à la ville, les atouts et les inconvénients, les points positifs et négatifs qu'ils en perçoivent, sous forme d'une animation dynamique avec des post-it.

Ils ont enfin été invités à faire le lien entre les thématiques soulevées lors de cette animation et les fonctions d'un centre-ville.

Lors de cette animation, les retours sous forme de nuages de mots, ont donné un bel aperçu de la vision et des centres d'intérêts des adolescents de Saint-Claude, et des communes alentours, sur la ville.

Le but de la deuxième intervention était de leur présenter dans les grandes lignes, la stratégie de revitalisation de la ville (logo, slogan, axes de revitalisation, sectorisation dans l'espace et phasage dans le temps) et de partir d'un exemple concret - les travaux actuels dans les rues du Pré et du Marché - pour discuter des impacts positifs attendus

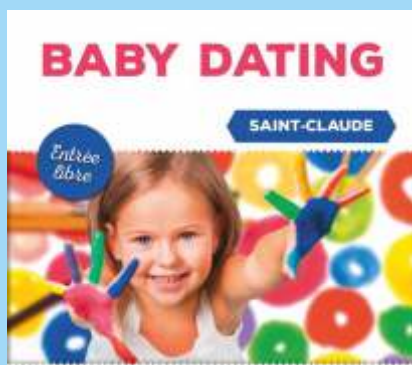


sur ces quatre fonctions, et d'aborder enfin les compétences des différentes collectivités et les différentes sources de financements de tels projets.

Les élèves ont ensuite travaillé sur un projet de communication en lien avec l'axe « Positiver l'image du centre-ville » sous forme d'affiches, de projet illustré, de mini-campagne de publicité...

Enfin, une petite délégation d'élèves, accompagnés par leurs professeurs de géographie, ont présenté leur projet scolaire à la Municipalité et échangé avec eux sur la revitalisation et les travaux, lors d'une réception à l'Hôtel de Ville en juin dernier.

Le Point Information Jeunesse organise un baby-dating



La Ville de Saint-Claude, au travers de son Point Information Jeunesse, met gratuitement en relation les jeunes proposant leurs services et les parents à la recherche d'un baby-sitter. Une rencontre entre jeunes et parents, intitulée « Baby-dating », aura lieu le **mercredi 28 août prochain, de 17h à 18h**, au Point Information Jeunesse de Saint-Claude (30, rue du Pré).

Les parents qui souhaitent faire garder leurs enfants, de manière occasionnelle ou régulière, mais qui ne sont pas disponibles le 28 août pour le baby-dating, peuvent venir au Point Information Jeunesse pour déposer leurs offres de baby-sitting. Ces offres seront affichées dans les locaux du Point Information Jeunesse et diffusées sur le site Internet du point Information Jeunesse : www.ijssaintclaud.com.



**Cœur de ville
Cœur de vie**
NOTRE VILLE SE TRANSFORME !

Requalification



Fiers de notre ville !

Après neuf mois de travaux comme il n'y en a pas eu dans le centre-ville de Saint-Claude depuis des décennies, nous pouvons être fiers du résultat.



Conscients des énormes perturbations que cela allait entraîner et de l'incidence sur le commerce local et la vie quotidienne de chacun, il fallait oser se lancer dans un tel chantier. Tout au long des travaux, alors que nous nous attendions à de nombreuses récriminations dues au bouleversement durable des rues concernées, ce ne furent au contraire que des retours positifs qui nous furent adressés par les Sanclaudiens, heureux de voir leur ville enfin évoluer et présenter un visage digne de notre époque.



Merci à tous pour votre patience. Merci surtout aux commerçants qui ont joué le jeu et qui récolteront, espérons-le, les fruits de leur sympathique coopération.

Merci aux entreprises et à leurs personnels qui ont été admirables et plein de délicates attentions pour aider les usagers à surmonter les pièges d'une rue en chantier.





du cœur de ville

Sanclaudiens, gardez votre ville propre



Vous découvrez un centre-ville refait à neuf qui va redonner à notre cité l'attractivité qui lui manquait. Cette renaissance du cœur de ville était attendue. Elle a été réalisée avec des matériaux de qualité et représente un travail colossal pour un coût de 2,4 millions d'euros financés par les impôts des Sanclaudiens, des Frانس-Comtois et des Français.

Si vous voulez en profiter et que notre ville offre à nos visiteurs une image qui vous rende fiers d'elle :

Alors, s'il vous plaît, respectez et faites respecter ce travail !

- ☑ Nos superbes trottoirs en pavés ou dalles granit ne sont pas des places de stationnement.
- ☑ Nous n'accepterons pas de les voir souillés par des véhicules à deux ou quatre roues laissant leurs traces de pneus ou leurs coulures d'huile.
- ☑ Il y a des cendriers et des poubelles pour recevoir les mégots et les chewing-gums.
- ☑ Et nous attendons des propriétaires de chien qu'ils se responsabilisent.
- ☑ Les manquements à ces impératifs de bonne conduite seront verbalisés sans indulgence*, car nous voulons tous garder notre ville belle et propre. Nous l'avons assez espérée ainsi. C'est votre espace de vie.
- ☑ Nous attendons aussi des propriétaires des établissements recevant de la clientèle qu'ils soient nos interprètes et soient nos relais-propreté auprès de leurs clients.
- ☑ Rappelons enfin que la vitesse est limitée à 20 km/h.
- ☑ Nous aurons tous, alors, plaisir à profiter de ce centre-ville nouvelle formule.

**Les amendes encourues sont de 135 €.*



Quelques conseils
aux riverains
pour **entretenir les
trottoirs en pavés ou
dalles granit** devant
chez eux.

Hydro nettoyage régulier avec nettoyeur haute pression buse plate ou rotative à 100 bars.

Il est conseillé d'utiliser du savon noir et de l'eau chaude.

Pour les tâches de graisse, l'utilisation de bicarbonate de soude (ou encore de terre de Sommières à sec) est également efficace.



MARCHÉS

Marchés artisanaux et des saveurs

Du 11 juillet au 29 août

(sauf le 15 août)

Démonstrations, expositions, vente de produits locaux.

Animations.

Restauration sur place.

Tous les jeudis, rendez-vous au Marché couvert de la Grenette.



La Sanclaudienne

Vendredi 19 et samedi 20 juillet

Braderie des commerçants de l'Union des Commerçants Indépendants de Saint-Claude.

Rues piétonnes en centre-ville – Toute la journée.

Stationnement gratuit.

VISITES

Ligne des Hirondelles



Excursions ferroviaires commentées à travers les Montagnes du Jura (+ de 120 km / 2h30) :

· **Formule prestige / Saint-Claude – Dole :**

➤ Tous les vendredis (jusqu'au 25 octobre)

➤ Tous les dimanches (jusqu'au 1^{er} septembre)

Train aller-retour + restaurant + visite de la Maison natale de Pasteur + visite guidée de Dole + pot de l'amitié.

Réservations : Office de Tourisme Haut-Jura Saint-Claude
Tél. 03 84 45 34 24

Attention : bonne condition physique requise

Visite guidée de la ville

En juillet et août



Réservations : Office de Tourisme Haut-Jura Saint-Claude
Tél. 03 84 45 34 24

Visite de la cathédrale et de ses stalles

Du 8 juillet au 18 août*

Découvrez le « trésor » de la cathédrale de Saint-Claude : des stalles en bois sculpté nichées au cœur de l'édifice. Un guide sera à

v o t r e disposition pour vous apporter quelques éclairages sur l'histoire et les spécificités de ce lieu rare et inaccessible habituellement.

Visites commentées gratuites du lundi au vendredi et le samedi matin.

Visites également prévues pour les Journées européennes du Patrimoine les 21



et 22 septembre (cf. p. 12).

*sauf en cas d'offices religieux et jours fériés.

Renseignements : Office de Tourisme Haut-Jura Saint-Claude
Tél. 03 84 45 34 24

Visites des ateliers pipiers

Renseignements : Office de Tourisme Haut-Jura Saint-Claude
Tél. 03 84 45 34 24

FESTIVITÉS

Fête nationale



Samedi 13 juillet

Bal avec DJ

À partir de 20h30.

Parking

Lamartine.



Restauration et buvette assurées par Moto Club Indian Spirit

➔ **Feu d'artifice vers 23h**
Parc du Truchet

Fête de Cinqtréal

Dimanche 8 septembre

EXPOSITIONS

« Résistance et Déportation »

Jusqu'au 1^{er} septembre



Découvrez l'histoire de la région pendant les années noires de l'Occupation : photos

collectées auprès des maquisards, des résistants de l'armée secrète et souvenir des martyrs, victimes de la répression barbare.

Exposition créée à partir des témoignages et archives de maquisards par l'Union Locale des Anciens Combattants.

Ouverture tous les jours de 14h30 à 18h30 (jours fériés et week-ends compris), sauf le mardi.

La Grenette, Place Louis XI – 1^{er} étage.

Entrée libre et gratuite.

Exposition également prévue pour les Journées européennes du Patrimoine les 21 et 22 septembre (cf. p. 12).

Association des Arts plastiques du Haut-Jura

Jusqu'au 31 août

« La Différence »

« Ma Ville – Saint-Claude »

Peinture, photographie, sculpture, modelage et dessin

Exposition ouverte du lundi au vendredi, de 9h à 18h.

Le samedi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h. Dimanche et jours



fériés (14 juillet & 15 août), de 9h30 à 12h30.

Au Caveau des artistes, accès par l'Office de Tourisme.

Entrée libre et gratuite

Le Monde des Automates

« Le monde merveilleux de l'enfance, à tous les âges »



Une collection de plus de 90 automates en mouvement à découvrir dans une trentaine de tableaux. Personnages inspirés des Fables de Jean de La Fontaine, scènes de la vie quotidienne... Venez passer un moment magique empreint de nostalgie.

Exposition ouverte du mardi au dimanche, de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Place Jacques Faizant

Tarifs :

- Plein tarif adulte : 4,50 €
- Tarif réduit (étudiants, personnes âgées de plus de 65 ans, personnes en situation de handicap, demandeurs d'emploi, groupe de plus de 10 personnes, sur présentation d'un billet du jour de l'Exposition Pipes et Diamants) : 3,50 €
- Enfant (de 6 à 16 ans) : 3 €
- Groupes scolaires : 2 €
- Gratuit : moins de 6 ans, 3^{ème} enfant, accompagnateur et conducteur d'autocar des groupes de plus de 25 personnes.

► Sur présentation d'un billet d'entrée de l'Exposition Pipes et Diamants, le tarif réduit sera accordé pour les individuels.

Règlements acceptés sur place : espèces, chèque, CB.
Tél. 03 84 41 42 38.

POUR LES PETITS
Marionnettes et contes
Animation inédite
(durée : 30 minutes)

Mercredi 17 juillet

Découvrez l'exposition au travers

d'une déambulation contée avec l'artiste conteur-marionnettiste jurassien, Jean-Michel GALOPIN.
3 séances :

14h30 – 15h30 – 16h30

Sur réservation :

tél. 03 84 41 42 38.

Ouverte à tous, à partir de 2 ans.
Tarif unique : 3.50 € - Collation offerte à l'issue de chaque séance.

ANIMATION SPORTIVE

Ultra trail « Un Tour en Terre du Jura »

13 & 14 juillet

Toutes les informations sur :
www.uttj.fr

ANIMATIONS DE LA RENTRÉE

Rassemblement de motards

« 1001 virages »

Samedi 7 septembre

À partir de 8h30

Place du 9 avril 1944

Organisation : Exo 7

Tél. 07 68 47 13 77

Forum des Associations

Samedi 7 septembre

Palais des Sports

Organisation : Maison des Associations de Saint-Claude
Tél. 03 84 45 21 14

Semaine Américaine

Du 7 au 14 septembre

7 sept. : Exposition de voitures américaines de 11h à 15h – Place du 9 avril 1944

14 sept. : Exposition de motos américaines

Organisation : Union des Commerçants Indépendants
Tél. 06 71 70 22 90

INAUGURATION DU CENTRE-VILLE

Samedi 14 septembre à 11h30
sur le parvis de l'Hôtel de Ville
Animations prévues de 10h à 21h
dont spectacles de rue

Sous réserve de modifications et de conditions météorologiques favorables.

Programme complet disponible sur le site Internet :
www.saint-claude.fr

Hôpital de Saint-Claude

Le Tribunal administratif de Dijon a décidé par jugement du 10 mai 2019 de rejeter le recours en annulation de la décision de fermeture de la Maternité présenté par le Maire de Saint-Claude.

Le Maire a décidé de faire appel de ce jugement.



Le Cabinet médical éphémère ouvre prochainement au 17, rue Voltaire



Ce cabinet, dont l'hébergement est financé par la Ville de Saint-Claude (et les salaires par l'ARS), va donner un sérieux coup de pouce aux médecins généralistes de Saint-Claude et permettre aux patients privés de médecin de retrouver un interlocuteur.

Il fonctionne grâce à la volonté de médecins retraités de reprendre du service pour répondre à une demande criante.

Il est le fruit d'une coopération Municipalité de Saint-Claude, Conseil de l'Ordre des médecins, Agence Régionale de Santé, Union Régionale des Professionnels de Santé-Médecine libérale et de la Caisse primaire d'assurance maladie.

Il a fallu surmonter un certain nombre de difficultés administratives qui sont en voie d'être résolues mais ne permettent pas de vous donner dans ce bulletin municipal les noms, jours et horaires de permanences des médecins.

Vous serez avisés par voie de presse, début juillet, de la mise en route effective de ce cabinet attendu avec une grande impatience et le numéro 75 de Saint-Claude Magazine (septembre/octobre 2019) vous donnera toutes les précisions quant à son fonctionnement.

Le numéro d'appel du secrétariat est le 09 63 66 42 19.

Raccordement des maisons et immeubles au réseau d'assainissement collectif

APPEL AUX OCCUPANTS DE LOGEMENTS ET IMMEUBLES

La pollution récurrente de la Bienne réclame une mobilisation forte de tous les Sanclaudiens pour éradiquer les différentes causes. Ces dernières entraînent, entre-autres, une surmortalité piscicole interdisant depuis plusieurs années toute pêche dans la Bienne.

Parmi celles-ci, le déversement d'eaux usées en provenance d'immeubles non raccordés au réseau d'assainissement collectif constitue une des causes les plus visibles.

Fort heureusement, avec votre participation, elle reste maîtrisable.

Bien que la Ville de Saint-Claude mette en place toutes mesures et moyens pour éradiquer ce problème rapidement, elle ne pourra y parvenir qu'avec votre concours.

Pour faire face à cet enjeu environnemental, nous faisons aujourd'hui appel au civisme et à la responsabilité de tous les Sanclaudiens pour qu'ils nous signalent leur situation au regard du raccordement au réseau d'assainissement collectif et informent la Mairie (Services Techniques – tél. 03 84 45 79 59) de leur éventuel non raccordement afin que le nécessaire puisse être fait.



En cas de doute, vous pouvez demander à SUEZ d'effectuer un contrôle (Tél. 0977 408 408).

Chaque abonné vient de recevoir, en même temps que sa dernière facture d'eau, un bref questionnaire à retourner à SUEZ. Merci d'y répondre.

Cette démarche vous permettra également d'éviter des sanctions ultérieures particulièrement sévères en cas de non raccordement (délit de pollution des eaux : articles L216-6 et L432-2 du Code de l'environnement).

Merci d'avance pour votre coopération.

40 ans de partenariat entre Rottenburg am Neckar et Saint-Claude : retour sur un week-end riche en sensations

Les communes de Rottenburg am Neckar et de Saint-Claude ont signé, en 1978 à Rottenburg et 1979 à Saint-Claude, un protocole d'entente qui venait consolider le pacte de jumelage conclu 12 ans plus tôt par les deux sections d'anciens combattants et prisonniers de guerre. Après qu'une délégation sanclaudienne se soit rendue à Rottenburg en 2018, c'était au tour de nos amis allemands d'être accueillis dans notre ville pour célébrer le quarantième anniversaire de la signature du partenariat entre les deux cités.

C'est ainsi que 40 Rottenbourgeois, dont une délégation officielle composée de 24 personnes étant ou ayant été particulièrement actives dans ces échanges, ont rejoint Saint-Claude, du jeudi 30 mai au dimanche 2 juin, pour un séjour ponctué d'étapes culturelles et animées : visites de musées, croisières-repas, balade accompagnée, dîner spectacle...

Au cours de moments plus protocolaires dont l'inauguration de la toute nouvelle "Esplanade de Rottenburg am Neckar", les Maires des deux villes partenaires ont tenu à souligner, dans leurs discours

respectifs, l'importance de pérenniser les relations pour les générations futures. Hommage a été rendu aux pionniers et acteurs dévoués au partenariat, aujourd'hui disparus, avec un dépôt de fleurs sur leurs sépultures : Aimé Monneret, Georges

Gaignou, Marcel Vuillard, Jean Richard, Vincent Galasso, Roland Dickeli, Louis Jaillon et Jacques Jourdain.

La Municipalité de Saint-Claude tient à remercier tout particulièrement les familles qui ont accueilli généreusement, et si chaleureusement, nos amis allemands.

Elle remercie également son Service Événementiel et son Comité des échanges, représenté par Sylvie Vincent-Genod, conseillère municipale et Karine Pesanti, Chargée des relations internationales, soutenues par Sarah Jacques, représentante de l'Office de Tourisme Haut-Jura Saint-Claude et Pierre Richard, représentant de l'association AFA (Alliance Franco-Allemande), pour l'organisation de ce séjour. Sans oublier Patricia Berthod (pour Saint-Claude) et Dorothee Haas (pour Rottenburg) pour leur soutien en traduction, et les Services Techniques municipaux pour leur aide précieuse.

Rendez-vous est pris pour 2021 par les élus des deux cités pour célébrer à nouveau l'amitié franco-allemande à Rottenburg, lors de nouvelles Journées du Partenariat, qui ont déjà rencontré un vif succès lors des dernières éditions.



Stephan NEHER, Maire de Rottenburg am Neckar, et Jean-Louis MILLET, Maire de Saint-Claude, inaugurent la nouvelle « Esplanade de Rottenburg am Neckar », le vendredi 31 mai.

Libre expression des élus

Majorité

Il paraît « qu'il ne se passe rien à Saint-Claude, que la ville se meure, qu'elle est bloquée dans le passé, qu'elle a laissé passer les trains, qu'elle doit sortir de son immobilisme. »

Telles sont les choses que l'on peut lire émanant de personnes non investies dans la gestion municipale de la commune où elles habitent mais peu avares de critiques et de conseils, alors qu'elles n'ont jamais été simples conseillères municipales.

La direction d'une ville comme la nôtre est devenue un vrai métier

et Saint-Claude nécessite un investissement de tous les instants qui ne laisse aucune place aux polémiques stériles.

La vie d'une commune, c'est d'abord le travail énorme des acteurs économiques, mais c'est aussi l'hyperactivité associative qui offre chaque semaine pas moins de quatre à cinq manifestations sportives, culturelles ou ludiques.

**Alors ?
Rien ne bouge à Saint-Claude ?**

Groupe majoritaire



**2,4 millions d'euros de travaux...
sans augmentation des impôts !**

Opposition

Le groupe d'union de la gauche n'a pas souhaité s'exprimer dans cette édition.

Saison culturelle 2019-2020

La saison culturelle 2019-2020 a été dévoilée en juillet dernier.

Chanson, humour, théâtre sont de nouveau au rendez-vous avec pour seul objectif de vous faire plaisir !

Au fil de l'année, des artistes de renom se produiront à Saint-Claude : Élodie Poux, Gauvain Sers, Bénabar, Jarry, Michaël Gregorio, et les pièces de théâtre « *Chéri, on se dit tout !* » et « *Le Ticket gagnant* ».

Distribution de l'agenda culturel

Le programme de la saison culturelle 2019-2020 (version papier) sera diffusé dans vos boîtes aux lettres courant août 2019.

À Saint-Claude et dans les communes rattachées (Chaumont, Chevry, Cinquétral, Ranchette et Valfin-lès-Saint-Claude), l'ensemble des boîtes, y compris celles dotées d'un « *Stop Pub* », sera distribué. Soyez attentifs car la plaquette de la saison culturelle peut se cacher au milieu de bien d'autres documents publicitaires !

Pour les autres communes, les personnes ayant collé la mention « *Publicité non souhaitée* » sur leurs boîtes ne seront pas

destinataires du document.

Pour l'obtenir, rien de plus simple. Il vous suffit de contacter le Service Événementiel municipal par téléphone au 03 84 41 42 62 ou par mail : service.evenementiel@mairie-saint-claude.fr.

Indiquez vos coordonnées complètes et la plaquette de la saison culturelle vous sera expédiée gratuitement par courrier postal.

Abonnez-vous à la saison culturelle 2019-2020

Deux formules vous sont proposées :

- ▶ 4 spectacles : 80 €
- ▶ 6 spectacles : 105 €

VENDREDI 6 SEPTEMBRE PROCHAIN DE 13H30 À 17H30

150 abonnements seront mis en vente* exclusivement :

- sur la billetterie en ligne : www.saint-claude.fr
- et sur place, auprès du Service Événementiel municipal situé au 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville (32, rue du Pré).

Règlements acceptés sur place : carte bancaire, chèque ou espèces.

*Vente de 4 abonnements maximum par personne.

Les réservations par téléphone, courrier ou mail ne sont pas acceptées.

Pas de vente avant cette date, ni réservation par téléphone, courrier ou mail.

Renseignements :

Service Événementiel

Tél. 03 84 41 42 62

service.evenementiel@mairie-saint-claude.fr

Retrouvez le programme complet de la nouvelle saison culturelle sur

www.saint-claude.fr

ou

obtenez votre plaquette gratuitement

en appelant le **03 84 41 42 62**

(transmission par courrier postal à partir du 5 août 2019)

Les Journées européennes du Patrimoine à Saint-Claude

Les Journées européennes du Patrimoine auront lieu, comme traditionnellement, le 3^{ème} week-end de septembre.

La Ville de Saint-Claude déclinera samedi 21 et dimanche 22 septembre, les propositions suivantes :

- Visites commentées des stalles de la cathédrale
Samedi et dimanche de 13h30 à 17h30
- « *Les Monuments historiques de Saint-Claude* » : onze panneaux retraçant les monuments et objets inscrits au registre national des Monuments historiques seront installés



dans l'enceinte de la cathédrale (conception : Archives municipales et Service Événementiel municipal).
Cathédrale - Visite libre

■ Exposition « *Résistance et déportation* » présentée par l'Union Locale des Anciens Combattants : histoire de la région pendant les années noires de l'Occupation : photos collectées auprès des maquisards, des résistants de l'armée secrète et souvenir des martyrs, victimes de la répression barbare. Place Louis XI, samedi et dimanche de 14h30 à 18h30.

Plus d'informations sur :

www.saint-claude.fr et www.journeesdupatrimoine.fr

Service Événementiel municipal

Tél. 03 84 41 42 62